REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS **Département de la Dordogne**

ARRETE MUNICIPAL n° 2026/72

ALTERNAT PAR FEUX TRICOLORES
Rue Rhin et Danube

Le Maire de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment l'arrêté du 06 novembre 1992 approuvant les nouvelles dispositions du livre 1-8ème partie signalisation temporaire,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits des libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route,

Vu le Règlement de Voirie Communale de COULOUNIEIX-CHAMIERS approuvé par délibération du conseil municipal le 15 décembre 2021,

Vu la demande formulée par l'entreprise SCOP CANAELEC SOURZAC domiciliée ZAE La Gravelle Ouest 24 400 SOURZAC,

Considérant qu'il convient de prendre certaines mesures afin d'assurer la sécurité publique pour effectuer des travaux de déplacement de réseau électrique dans la rue Rhin et Danube en cette commune,

ARRETE

ARTICLE 1er : Du 24 mars 2026 au 13 mai 2026 la circulation sera réglementée par des feux tricolores de part et d'autre du chantier, suivant l'avancée de ce dernier.
La route pourra être fermée ponctuellement, mais l'accès sera maintenu aux riverains.
La vitesse sera limitée à 30km/h.

ARTICLE 2 : La fourniture, la pose, et la maintenance y compris en dehors des heures d'intervention sur le chantier et la dépose de la signalisation réglementaire seront effectuées par les soins de l'entreprise chargée des travaux et sous son entière responsabilité. Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les conditions optimums de circulation devront être prévues.

ARTICLE 3 : Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.
Tout véhicule gênant sera susceptible d'être mis en fourrière.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la Mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERS.

Sont destinataires d'une ampliation pour information :
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Polices Urbaines
- Monsieur le Directeur Départemental des Services des Incendies et Secours
- Périmouv'
- Le SMD3

Fait à COULOUNIEIX-CHAMIERS,
Le 18 mars 2026

Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué

MAIRIE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS (Dordogne)

Philippe MOREAU

SOURZAC, LE 17/03/2026

MAIRIE DE COULOUNIEIX CHAMIERS

Objet : Demande d'arrêté de Circulation et permission de voirie

N° affaire interne : 242503119
N° affaire CLIENT : DC26/091000

72

VILLE concernée **COULOUNIEIX CHAMIERS**

Madame, Monsieur,
Afin de nous permettre de réaliser les travaux ci-dessus, nous vous demandons de prendre un arrêté de circulation pour réglementer la circulation du chantier sur la voie citée ci-dessus pour la période suivante :

VOIES / LIEU-DIT concernées :

RUE RHIN ET DANUBE

Type D'arrêté :

CIRCULATION ALTERNEE ET ROUTE BARREE PONCTUEL

Nature des travaux : DEPLACEMENT RESEAUX ELECTRIQUE

Coordonnées en cas d'urgence : M. BRUDY 06-24-62-56-15

Dates de travaux : 24/03/2026 AU 13/05/2026

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

CYRILLE BRUDY
SCOP CANAELEC SOURZAC
CHEF D'AGENCE
05-53-80-38-75

CANA ELEC SCOP

Armelle Doublet

De: Thibaud Joinel <t.joinel@canaelec.com>
Envoyé: mardi 17 mars 2026 16:12
À: technique
Objet: DEMANDE D'ARRETE POUR LA VILLE DE COULOUNIEIX CHAMIERS
Pièces jointes: PLAN SITUATION.PNG; ARRETE COULOUNIEIX.doc

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION POUR effectuer les travaux que nous devons réaliser sur LA VILLE DE COULOUNIEIX CHAMIERS.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,

Thibaud JOINEL
Aide Conducteur de Travaux
Tel : 06 22 57 09 78
t.joinel@canaelec.com

CANA ELEC SCOP

SIÈGE SOCIAL
ZA Bétailhe • Rue Blaise Pascal· 33370 ARTIGUES près BORDEAUX
Tél : 05 56 86 55 75

CENTRE DE TRAVAUX DORDOGNE
ZAE La Gravette Ouest • 24400 SOURZAC • Tél : 05 53 80 38 75

CENTRE DE TRAVAUX CHARENTE
La Pinotière • 44 Bis Route du Grand Maine • 16400 LA COURONNE
Tél : 05 45 67 14 90